



## LE COLLÈGE

Le collège marque l'entrée des élèves dans l'enseignement secondaire. Il est organisé en quatre niveaux de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et structuré en cycles pédagogiques.

### Le cycle de consolidation (9-11 ans) ou cycle 3

Le cycle 3 relie désormais les deux dernières années de l'école primaire et la première année du collège. La classe de 6<sup>ème</sup> occupe une place particulière dans le cycle : elle permet aux élèves de s'adapter au rythme, à l'organisation pédagogique et au cadre de vie du collège tout en se situant dans la continuité des apprentissages engagés au CM1 et au CM2. Il leur faut intégrer les savoirs, savoir-faire et méthodes de travail personnel indispensables pour réussir leur scolarité au collège.

#### Français

La maîtrise du français et d'une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement de la langue qui conditionne toutes les autres disciplines. La progression dans cette maîtrise se fait selon un programme de lecture, d'écriture, de vocabulaire, de grammaire et d'orthographe. L'approche littéraire vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture.

#### Allemand et anglais

Pour ces enseignements, les élèves sont répartis en groupes de compétences : les activités orales, de compréhension et d'expression sont privilégiées. Des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, contribuent à la construction de connaissances langagières.

#### Mathématiques

Le cycle 3 vise à approfondir des notions mathématiques abordées au cycle 2, à en étendre le domaine d'étude, à consolider l'automatisation des techniques écrites de calcul introduites précédemment ainsi que les résultats et procédures.

#### Enseignement moral et civique

Il s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 (la dignité, la liberté, l'égalité - notamment entre les filles et les garçons -, la solidarité, la laïcité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toute forme de discrimination).

#### Histoire et géographie

Les élèves poursuivent la construction progressive et de plus en plus explicite de leur rapport au temps et à l'espace. L'enseignement de l'histoire et de la géographie traite de thématiques et de notions communes et partage des outils et des méthodes.

#### Sciences et technologie

La diversité des démarches et des approches (observation, manipulation, expérimentation, simulation, documentation, etc.), déjà abordées au cycle précédent, sont revisitées pour progresser vers plus de généralisation et d'abstraction. La construction de savoirs et de

compétences introduit la distinction entre ce qui relève de la science et de la technologie et ce qui relève d'une opinion ou d'une croyance. La curiosité, la créativité, la rigueur, l'esprit critique, l'habileté manuelle et expérimentale, la mémorisation, la collaboration pour mieux vivre ensemble et le goût d'apprendre sont simultanément développés.

#### Arts plastiques

L'enseignement des arts plastiques s'appuie sur l'expérience, les connaissances et les compétences travaillées au cycle 2 pour engager progressivement les élèves dans une pratique sensible plus autonome, qu'ils apprennent à analyser davantage. Le développement du potentiel d'invention et de création est poursuivi. Les apprentissages sont nourris par l'introduction de connaissances plus précises et par une attention plus soutenue à l'explicitation de la production plastique des élèves et des processus artistiques observés.

#### Éducation musicale

L'éducation musicale poursuit la découverte et le développement des deux grands champs de compétences qui structurent l'ensemble du parcours de formation : la perception et la production.

#### Histoire des arts

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres. Cet enseignement contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. À partir de la classe de 6<sup>ème</sup>, il associe des professeurs de plusieurs disciplines.

#### Éducation physique et sportive

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Elle amène les enfants à rechercher le bien-être et à se soucier de leur santé. Elle assure l'inclusion, dans la classe, des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap.



## LE COLLÈGE

### Le cycle des approfondissements (11-15 ans) ou cycle 4

Le cycle 4 comprend les classes de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. Tout au long de ce cycle, les élèves sont amenés à conjuguer d'une part un respect de normes qui s'inscrivent dans une culture commune, d'autre part une pensée personnelle en construction, un développement de leurs talents propres, de leurs aspirations, tout en s'ouvrant aux autres, à la diversité, à la découverte et en préparant la poursuite de leur formation et leur future participation active à l'évolution de la société.

[Tout savoir sur le programme d'enseignement du cycle des approfondissements :](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717)

[www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=94717](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717)

#### Français

L'enseignement du français constitue une étape importante dans la construction d'une pensée autonome appuyée sur un usage correct et précis de la langue française, le développement de l'esprit critique et de qualités de jugement qui sont nécessaires au lycée. Cet enseignement s'organise autour de trois groupes de connaissances : le développement des compétences langagières orales et écrites ; l'approfondissement des compétences linguistiques qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue et la constitution d'une culture littéraire et artistique commune.

#### Langues vivantes

Les élèves poursuivent leur apprentissage des langues anglaise et allemande en groupes de compétences. Ils peuvent opter pour le latin ou l'espagnol dès leur arrivée en 5<sup>ème</sup>. Il s'agit d'un enseignement qui peut être poursuivi jusqu'à la terminale. Les élèves s'entraînent à tirer parti des ressources que médias et supports numériques leur offrent pour accéder à la pluralité des langues et à la diversité des cultures. Ils commencent à aborder dans les langues apprises des connaissances intéressantes d'autres disciplines.

#### Mathématiques

Le programme de mathématiques est structuré selon les quatre thèmes classiques : nombres et calculs ; organisation et gestion de données, fonctions ; grandeurs et mesures ; espace et géométrie. Une place importante est accordée à la résolution de problèmes, qu'ils soient internes aux mathématiques ou liés à des situations issues de la vie quotidienne ou d'autres disciplines. Au cycle 4, l'élève développe son intuition en passant d'un mode de représentation à un autre : numérique, graphique, algébrique, géométrique, etc.

#### Enseignement moral et civique

Il vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité d'aider les élèves à devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Le programme comprend quatre thèmes : « la sensibilité : soi et les autres », « le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres », « le jugement : penser par soi-même et

avec les autres », et « l'engagement : agir individuellement et collectivement ».

#### Histoire et géographie

Au cours du cycle 4, les élèves comprennent progressivement comment l'histoire et la géographie permettent de réfléchir avec précision aux temps et aux espaces des sociétés humaines et d'appréhender des phénomènes sociaux d'une grande diversité. Les thèmes d'enseignement programmés assurent que les élèves découvrent la complexité de l'évolution historique et de l'organisation géographique des groupes humains.

#### Arts plastiques

L'investigation des questions fondamentales abordées dans les cycles précédents (représentation, fabrication, matérialité, présentation) se poursuit en introduisant trois questionnements : la représentation, la matérialité de l'œuvre et l'objet et l'œuvre. Ce cycle introduit une approche plus spécifique des évolutions des arts plastiques à l'ère du numérique.

#### Éducation musicale

Comme aux cycles précédents, deux champs de compétences organisent le programme au cycle 4, celui de la production et celui de la perception. Le premier investit des répertoires diversifiés et engage la réalisation de projets musicaux plus complexes par les techniques mobilisées. Le second poursuit la découverte de la création musicale d'hier et d'aujourd'hui, mobilise un vocabulaire spécifique plus précis et développé, s'attache enfin à construire des références organisant la connaissance des esthétiques musicales dans le temps et l'espace.

#### Histoire des arts

L'histoire des arts contribue à donner aux élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. À l'issue de ce cycle, ils ont pris connaissance de courants artistiques et mouvements culturels qui leur permettent de relier entre elles, de manière fondée, des œuvres contemporaines l'une de l'autre et issues de domaines artistiques différents. Ce savoir développe chez les élèves le goût de contempler l'œuvre d'art, par l'appropriation de notions culturelles et artistiques qui traversent les disciplines, les périodes historiques et les aires géographiques.

#### Éducation physique et sportive

L'EPS développe l'accès à un riche champ de pratiques, à forte implication culturelle et sociale, importantes dans le développement de la vie personnelle et collective de l'individu. Tout au long de la scolarité, cet enseignement a pour finalité de former un citoyen lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué, dans le souci du vivre ensemble. Au cours du cycle 4, les élèves connaissent des transformations corporelles, psychologiques importantes qui les changent et modifient leur vie sociale. Dans ce cadre, l'EPS aide tous les collégiens et collégiennes à acquérir de nouveaux repères sur soi, sur les autres, sur l'environnement, pour construire une image positive de soi dans le respect des différences.



## LE COLLÈGE

### Physique et chimie

#### Sciences de la vie et de la Terre

Au cours du cycle 4, l'étude des sciences - physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre - permet aux élèves d'entrer dans une relation plus scientifique avec les phénomènes naturels, le monde vivant, et les techniques. Cette posture scientifique est faite d'attitudes (curiosité, ouverture d'esprit, remise en question de son idée, exploitation positive des erreurs etc.) et de capacités (observer, expérimenter, mesurer, raisonner, modéliser, etc.). Ainsi, l'élève comprend que les connaissances qu'il acquiert, mémorise et qui lui sont déjà utiles devront nécessairement être approfondies, révisées et peut-être remises en cause tant dans la suite de sa scolarité que tout au long de sa vie.

#### Technologie

L'enseignement de la technologie a pour finalité de donner à tous les élèves des clés pour comprendre l'environnement technique contemporain et des compétences pour agir. La technologie se nourrit des relations complexes entre les résultats scientifiques, les contraintes environnementales, sociales, économiques et l'organisation des techniques. Cet enseignement privilégie l'étude des objets techniques ancrés dans leur réalité sociale et vise à faire découvrir aux élèves les principales notions d'ingénierie des systèmes. Les objets et services étudiés sont issus de domaines variés (moyens de transport, habitat et ouvrages, confort et domotique etc.)



## LE COLLÈGE

### La structure pédagogique

Le collège du Lycée Français de Zurich accueille plus de 220 élèves de 11 ans à 15 ans, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (année 2017-2018), répartis en 10 classes.

### Les programmes d'enseignement

Les programmes appliqués au LFZ sont conformes à ceux de l'Éducation nationale française avec des aménagements locaux pour tenir compte de la loi cantonale sur l'enseignement de l'allemand.

### L'enseignement des langues

**L'anglais** est enseigné 4h00 par semaine. Pour cet enseignement, les enfants sont répartis en groupes de compétences.

**L'allemand** est dispensé 4h00 par semaine à tous les élèves, répartis en groupes de compétences.

**L'espagnol et le latin** sont proposés en option facultative dès la 5<sup>ème</sup> à raison de 2h00 par semaine.

### Les parcours scolaires

Depuis la rentrée 2017, le LFZ propose deux parcours distincts aux élèves du collège :

#### La section internationale français - allemand

Elle s'inscrit dans la prolongation naturelle du parcours bilingue proposé à l'école primaire par le LFZ. Le choix de section internationale est conditionné à une validation pédagogique. Pour pouvoir intégrer cette section, l'élève doit justifier d'un niveau d'allemand très satisfaisant. Un test lui sera proposé. Le nombre de place est limité.

Cette section prévoit l'enseignement de plusieurs disciplines non linguistiques (DNL) en allemand : l'histoire - géographie suisse, la littérature allemande et suisse allemande, la technologie et l'EPS. Elle comporte 12h00 d'enseignement de l'allemand ou en allemand (DNL) auxquelles s'ajoute l'enseignement des langues (anglais et en option, espagnol ou latin à partir de la 5<sup>ème</sup>).

En classe de 3<sup>ème</sup> le choix de cette section sera proposé dès la rentrée 2019 et aboutira à l'obtention du Diplôme National du Brevet option internationale (DNBI).

#### La section classique français

Elle suit en totalité les programmes français et s'enrichit des cours d'allemand, mentionnés ci-dessus, pour tenir compte de la loi du canton de Zurich sur l'enseignement de l'allemand et ce, pendant toute la durée de la scolarité obligatoire. Dans le cadre de l'aménagement des programmes et de l'ouverture culturelle, les collégiens suivent également des cours d'histoire - géographie suisse, en français ou en allemand au choix si le niveau de l'élève le permet, à raison d'1h00 par semaine. Pour cet enseignement, les élèves sont alors répartis en groupes de compétences.

Les élèves de cette section clôturent leurs années au collège par l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB).

### Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Le DNB évalue les connaissances et les compétences acquises au collège (cycle 4). L'examen (sur 800 points) est composé d'une évaluation portant sur la maîtrise des compétences du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture (400 points) et du passage de cinq épreuves finales (400 points) :

- + Une épreuve écrite de français (explication d'un extrait de texte littéraire, dictée, grammaire, exercice de réécriture et de rédaction)
- + Une épreuve écrite d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique
- + Une épreuve écrite de mathématiques
- + Une épreuve écrite de sciences (SVT, physique-chimie ou technologie – deux disciplines au choix)
- + Une épreuve orale pendant laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre de l'histoire des arts, d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des parcours éducatifs du LFZ (santé, avenir, citoyen, artistique et culturel).

[Tout savoir sur le DNB :](http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html)

[www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html](http://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html)

### La qualité de l'enseignement du collège

Avec un taux de 100% de réussite globale sur les cinq dernières années pour le Diplôme National du Brevet, accompagné d'un excellent taux de mentions, le LFZ est fier de la qualité de l'enseignement qu'il offre à ses élèves.

### Le rythme scolaire

La semaine scolaire du collège compte en moyenne 32 heures d'enseignement, réparties sur cinq jours (du lundi au vendredi). Les élèves ont 36 semaines de classe par an. Le LFZ suit le calendrier des vacances proposé par son conseil d'établissement et approuvé par l'AEFE.

### Les locaux et les salles spécialisées

Outre les salles de classe et un centre de documentation et d'information (CDI), les élèves du collège ont accès aux infrastructures de l'établissement telles que :

- + Une double halle de sport
- + Un terrain de sport extérieur
- + Une cour de récréation
- + Une salle de spectacles, de concerts et d'ateliers artistiques et sportifs, l'espace Guillaume Tell
- + Des salles de groupe
- + Des laboratoires et les salles techniques (arts plastiques, musique, technologie et informatique)
- + Une infirmerie collective



## LE COLLÈGE

### Le numérique

Dans la lancée du plan numérique pour l'éducation mis en place par le ministère français de l'Éducation nationale afin de transformer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les apprentissages, le LFZ s'est engagé depuis la rentrée 2017 dans l'ère numérique. Les tablettes numériques personnelles sont ainsi entrées dans les classes pour une utilisation pédagogique raisonnée, raisonnable et responsable. Cet outil permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des élèves à travers une plus grande différenciation pédagogique. Le projet numérique s'inscrit dans une vraie continuité entre le travail effectué en classe et les missions à réaliser à la maison. Au collège, chaque élève dispose d'une tablette personnelle de type iPad.

Les objectifs visés correspondent à de réels besoins pédagogiques :

- + Autonomie des élèves
- + Enrichissement des contenus
- + Créativité des productions
- + Développement de nouvelles pratiques pédagogiques (classe inversée, écriture collaborative, etc.)
- + Programmation
- + Dialogues et échanges à partir de nouveaux supports
- + Allègement des cartables
- + Réduction du nombre de photocopies.

### Les rencontres avec les parents

Pour les futurs parents, visites et entretiens individuels peuvent être sollicités auprès du Proviseur et chef d'établissement. Il en est de même pour les séances d'immersion en classe. Les réunions parents - enseignants ont lieu au cours des premières semaines de l'année scolaire. Des entretiens individuels avec les enseignants sont ensuite proposés en cours d'année.

### Les sorties et voyages

Le volet culturel du LFZ implique également l'organisation de sorties pédagogiques régulières ainsi que celle de classes de découvertes et autres voyages scolaires.

### L'évaluation des acquis

Au secondaire, les relevés de notes des élèves sont disponibles sur Pronote. Ils sont mis à jour régulièrement par les professeurs. Les bulletins de notes avec appréciations des professeurs sont envoyés chaque fin de période aux familles.

### L'orientation

Le Parcours Avenir s'adresse à tout élève de la classe de 6<sup>ème</sup> à la classe de terminale.

- + Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseigne-

ments disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés.

- + Il s'inscrit dans le cadre du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée. L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Le Parcours Avenir doit permettre de :

- + Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- + Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- + Élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Voici quelques exemples des activités qui sont mises en place par le LFZ :

- + Visites d'entreprises
- + Présentation de métiers par des professionnels
- + Séquence d'une semaine de découverte du milieu professionnel en entreprise pour les élèves de 3<sup>ème</sup>
- + Espace « orientation » du CDI (brochures d'écoles supérieures et d'universités, abonnements à « Onisep Parcours », « Onisep Dossiers » et au magazine « L'étudiant », etc.)